

**COMPTE RENDU DU  
BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU 4 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 4 novembre, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, dûment convoqué s'est réuni à la salle Vienne à la Maison des Services à Montmorillon, sous la Présidence de M. Michel JARRASSIER.

**Etaients présents :** M. ROLLE MILAGUET, Mme DESROSES, Mme WUYTS, M. CHARRIER, Mme ABAUX, M. MADEJ, M. BLANCHET, Mme WASZAK, Mme TABUTEAU, M. BOIRON, Mme JEAN, M. PUYDUPIN, M. ROYER, M. MAILLET, Mme BAUVAIS, M. GANACHAUD.

**Excusés :** : Mme CHABAUTY, M. DAVIAUD, M. VIAUD,

**Pouvoir :** M. COSTET à M. ROLLE MILAGUET, Mme RAIMBERT à M. ROYER

**Assistaient également :** M. MONCEL, Mme FOUSSEREAU, Mme MARTINEAU

**Est désigné secrétaire de séance :** Mme JEAN

Date de convocation : le 28 octobre 2021

Nombre de délégués en exercice : 24

Date d'affichage : le 8 novembre 2021

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de votants : 19

### **Ouverture de Séance**

Le procès-verbal du Bureau Communautaire du 7 octobre a été approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

BC/2021/160 : Bons-vacances Centre de Plein Air Lathus – Année 2022

BC/2021/161 : Paiement du fonds de concours « Transports des intervenants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) » - Année scolaire 2020/2021

BC/2021/162 : Attribution de subventions dans le cadre du fonds de transport à caractère sportif

BC/2021/163 : Participation de la CCVG à l'évènement « Top Des Entreprises »

BC/2021/164 : Dispositif sub'emploi Initiative Vienne

BC/2021/165 : Facturation régie Emplois verts

BC/2021/166 : Demande de subvention / évaluation programme LEADER 2014-2020

### **DELIBERATIONS**

#### **BC/2021/160 : BONS-VACANCES CENTRE DE PLEIN AIR LATHUS – ANNEE 2022**

Le Président expose au Bureau communautaire qu'un partenariat existe avec le Centre de Plein Air de LATHUS pour favoriser l'accès des enfants des communes-membres aux camps d'été organisés par le CPA.

Pour l'année 2021, la CCVG a financé des bons-vacances d'une valeur de 50 € chacun par enfant. En complément de cette aide, de nombreuses communes avaient également et sur la base du volontariat apporté une aide complémentaire, avec des soutiens divers.

Depuis 2019, le dispositif a évolué. Ainsi, les communes abondant le dispositif ont pour la quasi-totalité signé une convention de partenariat avec la CCVG. Celle-ci a alors établi un bon-vacances unique intégrant l'aide intercommunale de 50 € plus la part communale.

A titre indicatif, pour l'été 2021, en dépit de la crise sanitaire et des contraintes liées à l'accueil des enfants, le CPA a maintenu ses camps d'été et accueilli 102 enfants issus des communes de Vienne et Gartempe, soit une dépense de 5 100 € à la charge de la CCVG (2 450 € en 2020).

Le dispositif a évolué en 2020, il est accessible aux enfants résidant hors territoire si l'un des parents habite sur le territoire de la CCVG (présence de l'enfant en garde alternée, 1 week-end sur 2...). Ceci afin d'être au plus près des réalités familiales.

Une proposition de conventionnement CCVG/CPA Lathus et une proposition de conventionnement CCVG/Communes sont annexées à la présente proposition de délibération.

La commission Enfance/Jeunesse réunie le 13 octobre 2021 a émis un avis favorable à la poursuite du dispositif.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à remettre en 2022, à chaque enfant des communes membres qui en ferait la demande, un bon-vacances de 50 € financé par la CCVG pour la participation à un camp d'été au CPA Lathus, ainsi qu'à donner toute suite nécessaire à l'exécution de ce dossier,
- D'autoriser le Président à sensibiliser les communes membres à délibérer à ce sujet et à fixer le montant de leur éventuelle participation complémentaire,
- D'autoriser le Président ou son représentant, à signer une convention de partenariat, avec le CPA Lathus,
- D'autoriser le Président ou son représentant, à signer des conventions de partenariat avec les communes souhaitant abonder le dispositif.

#### **BC/2021/161 : PAIEMENT DU FONDS DE CONCOURS « TRANSPORTS DES INTERVENANTS DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) » - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire du 24 octobre 2019 réactivant le fonds de concours « Transports des intervenants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires » et la délibération du Conseil communautaire du 3 décembre 2020 modifiant le règlement.

A cet effet, dans le cadre de la procédure de paiement de ce fonds de transports des intervenants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, il convient de valider le montant calculé au vu des factures, conformes au règlement, présentées par les communes de la CCVG, concernant l'année scolaire 2020/2021.

La Commission « Enfance/Jeunesse » réunie le 13 octobre 2021 a émis un avis favorable.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- De valider le montant à payer aux communes de la CCVG dans le cadre du fonds d'aide aux transports des intervenants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, année 2020/2021, (cf annexe 1)
- De procéder au versement du fonds d'aide aux transports des intervenants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce fonds.

### **BC/2021/162 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS DE TRANSPORT A CARACTERE SPORTIF**

Le Président rappelle au Bureau communautaire que le Conseil communautaire, réuni le 30 novembre 2017, a validé le règlement d'un fonds d'aide au profit des classes maternelles et élémentaires pour les transports liés à caractère sportif.

A cet effet, dans le cadre de la procédure de paiement de ce fonds de transports, il convient de valider le montant calculé au vu des factures conformes au règlement, présentées par les communes de la CCVG concernant l'année scolaire 2020-2021.

La commission Sports-Loisirs réunie le 26 octobre a donné un avis favorable.

#### **FONDS DE TRANSPORTS A CARACTERE SPORTIF ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

<b>Ecoles</b>	<b>MONTANT TOTAL DES FACTURES FOURNIES PAR LES COMMUNES</b>	<b>Aide CCVG par déplacement ( 50% )</b>	<b>TOTAL DE LAIDE ATTRIBUABLE PAR LA CCVG</b>
Adriers	488,00 €	244,00 €	244,00 €
Béthines	626,50 €	313,25 €	250,00 €
Bouesse	980,97 €	490,49 €	402,00 €
Brigueil le Chantre	423,00 €	211,50 €	211,50 €
Civaux	2 084,00 €	1 042,00 €	907,00 €
Hains	668,30 €	334,15 €	250,00 €
Jouhet	340,00 €	170,00 €	170,00 €
L'Isle Jourdain	2 496,00 €	1 248,00 €	1 000,00 €
Lathus	880,00 €	440,00 €	250,00 €
Lhonnaizé	522,00 €	261,00 €	250,00 €
Lussac les Châteaux	1 624,00 €	812,00 €	772,00 €
Mazerolles	58,00 €	29,00 €	29,00 €
Montmorillon	5 232,70 €	2 616,35 €	2 421,25 €
Mouliès	400,00 €	200,00 €	200,00 €
Nalliers	570,00 €	285,00 €	250,00 €
Paisay le sec	1 595,00 €	797,50 €	500,00 €
Persac	525,00 €	262,50 €	250,00 €
Queaux	360,00 €	180,00 €	180,00 €
St Pierre de Maillé	770,00 €	385,00 €	250,00 €
Saint Savin	430,00 €	215,00 €	215,00 €
Sillars	612,00 €	306,00 €	306,00 €
Saulgé	420,00 €	210,00 €	210,00 €
La Chapelle Viviers	600,00 €	300,00 €	300,00 €
La Trimoille	768,00 €	384,00 €	314,00 €
Usson du Poitou	636,00 €	318,00 €	318,00 €
Valdivienne	920,00 €	460,00 €	440,00 €
Verrières	638,00 €	319,00 €	308,00 €
Le Vigeant	300,00 €	150,00 €	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 967,47 €</b>	<b>12 983,74 €</b>	<b>11 347,75 €</b>

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- de valider le montant à payer aux communes de la CCVG dans le cadre du fonds d'aide aux transports à caractère sportif,
- de procéder au versement du fonds d'aide aux transports à caractère sportif suivant le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer tout document relatif à ce dossier.

*Marie DESROSES précise que la commission s'est questionnée pour des changements dans le règlement. Il ne faudrait plus limiter les 250 € par classe. Suite au Covid, les coûts de transport étaient plus conséquents, car il fallait une seule classe par bus. La commission a proposé une aide à 50 % en déplaçant l'aide par classe.*

*Suite à un débat, il est indiqué que les sommes sont trop dérisoires (20 ou 50 € pour une commune), c'est trop de papiers à faire. Le règlement pourra être revu pour l'année prochaine.*

### **BC/2021/163 : PARTICIPATION DE LA CCVG A L'EVENEMENT « TOP DES ENTREPRISES »**

Le Président explique aux membres du Bureau Communautaire que, depuis 2016, la Communauté de Communes participe à l'évènement « Top des entreprises » en tant que partenaire aux côtés de Grand Poitiers et Grand Châtelleraut.

Le Président précise que cette manifestation est organisée par la Nouvelle République qui publie chaque année un supplément intitulé « Spécial Top des entreprises de la Vienne », les analyses et les chiffres clefs des différents secteurs économiques y sont présentés. Ce Top des entreprises entend célébrer les réussites, les innovations, les niches et les marchés porteurs qui participent à l'enrichissement de nos territoires.

Il s'agit d'une mise en avant exceptionnelle pour la CCVG, l'évènement rassemble chaque année plus de 1 000 acteurs économiques de la Vienne.

Pour rappel en 2019, les lauréats sur notre territoire étaient SFEL : Top égalité femmes-hommes et Paris-Loire : Top Conseil régional Nouvelle Aquitaine, usine durable. Les prix ont été remis lors d'une soirée qui a réuni 1 125 personnes le 12 décembre 2019.

Le Président propose un partenariat à hauteur de 7 980 €, comme inscrit dans le budget 2021. La manifestation se déroulera le 9 décembre 2021.

La commission Economie et Emploi en date du 21 septembre 2021 a donné un avis favorable.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'attribuer la somme de 7 980 € à NR Communication pour la participation de la CCVG à l'évènement « Top des entreprises » le 9 décembre 2021,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

## **BC/2021/164 : DISPOSITIF SUB'EMPLOI INITIATIVE VIENNE**

Le Président rappelle aux membres du bureau communautaire que l'association Initiative Vienne a piloté sur notre territoire en 2020 le déploiement du fonds de prêts de solidarité et de proximité pour les TPE. La CCVG a effectué une avance de 82 000 € pour la mise en place de ce fonds lié à la crise de la COVID19. Cette avance a été remboursée intégralement à l'issue du remboursement des emprunts.

4 entreprises du territoire ont été accompagnées par ce fonds, pour un montant de 41 000 €.

L'association Initiative Vienne propose de réorienter une partie des crédits vers un nouveau dispositif de soutien à l'emploi « Sub'Emploi », en complément d'un prêt d'honneur.

Pour rappel, le partenariat actuel permet l'accès des porteurs de projet de notre territoire à des prêts à 0 %, en complément d'un prêt bancaire classique.

Le dispositif Sub'Emploi consiste en une subvention de 2 000 € par emploi (au moins égal à 0,5 ETP en CDI et hors contrats en alternance), plafonnée à 6 000 € par projet, après déblocage du prêt d'honneur par Initiative Vienne, selon le projet de convention.

Le Président propose d'engager une subvention de **41 600€** :

- 40 000 € de subvention dédiée à la création d'emplois des entreprises financées par Initiative Vienne
- 1 600 € de subvention à Initiative Vienne pour le fonctionnement de la gestion de ce dispositif

La présente convention prendra effet le 01/01/2021 (rétroactivité du dispositif) pour une durée de 1 an mais pourra être reconduite par tacite reconduction si l'enveloppe n'est pas consommée dans sa totalité au 31.12.2021.

La commission économie et emploi en date du 21 septembre 2021 a émis un avis favorable.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- De valider la participation de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe au dispositif Sub'Emploi de l'association Initiative Vienne, pour un montant de 41 600 €.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat, et tout document relatif à ce dossier.

*RM. WASZAK indique que la Région a apporté des aides de reprise à 6 entreprises du territoire.*

## **BC/2021/165 : FACTURATION REGIE EMPLOIS VERTS**

Le Président expose au bureau communautaire que dans le cadre de la compétence « Emploi/Insertion », le service « Emplois Verts » réalisé pour la CCVG des missions de :

- Restauration des rivières et d'arrachage de la jussie ;
- Aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée ;
- Aménagement et entretien des massifs forestiers et des étangs appartenant à la CCVG ainsi que diverses missions d'aménagement d'espaces naturels.

Il convient de voter la facturation des différentes participations du service « Emplois Verts » au budget général pour l'exercice 2021 :

Rivières	Jussie	Sentiers de randonnées	Bois/Etangs	TOTAL
100 500 €	6 595 €	373 200 €	30 100 €	510 395 €

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- De valider la participation du budget général au budget annexe du service techniques « Emplois Verts » pour le financement des prestations ci-dessus du service emplois verts et document ci-joint ; (cf annexe 2)
- De l'autoriser lui ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **BC/2021/166 : DEMANDE DE SUBVENTION / EVALUATION PROGRAMME LEADER 2014-2020**

**Vu la délibération n° CC/2021-106** portant sur la réalisation d'une évaluation intermédiaire du programme LEADER 2014-2020 ;

**Vu la délibération n° CC/2021-107** portant sur la création d'un groupement de commande avec la CC du Civraisien en Poitou portant sur la réalisation d'une évaluation intermédiaire du programme LEADER 2014-2020 ;

Le Président rappelle que la CCVG a lancé une consultation pour un marché à procédure adaptée portant sur la réalisation d'une évaluation intermédiaire du programme LEADER 2014-2020, et la formulation de préconisations pour la réalisation d'une Stratégie Locale de Développement 2021-2027, enregistré sous le n° MP2021-22.

La consultation étant encore en cours, le montant prévisionnel de l'étude n'est pas connu. Cependant un chiffrage estimatif des services fait état d'un montant global de 35 000€ H.T pour les deux EPCI, soit 17 500€ par territoire.

Le financement de l'étude peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre du programme LEADER 2014-2020 selon le plan de financement prévisionnel suivant pour la CCVG :

Nature de la dépense	Montant prévisionnel H.T	Nature de la recette	Montant
Evaluation intermédiaire programme LEADER 2014-2020 / Part CCVG	17 500€	FEADER-LEADER (80%)	14 000 €
		Autofinancement (20 %)	3 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 500 €</b>

Le Président précise qu'il est nécessaire de déposer les dossiers de subventions LEADER avant la notification du marché, et expose qu'une délibération complémentaire portant sur le montant réel de la prestation pourra être présentée à l'issue de la consultation.

Après délibération, le Bureau Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'approuver le plan de financement provisoire et l'opération présentés
- De l'autoriser à déposer tous les dossiers de subvention afférents
- L'autorisation de signer tout document relatif à l'affaire

Questions diverses

PAIEMENT DU FONDS DE CONCOURS « TRANSPORTS DES INTERVENANTS DANS LE  
CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) » - ANNEE SCOLAIRE  
2020/2021

ANNEXE N°1



## FONDS DE TRANSPORTS DES INTERVENANTS DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2020/2021

Communes	Intervenants	Activités	Dates des interventions	Coût d'1 km	Total km parcourus	Montant facturé	Aide sollicitée par la cne	Aide CCVG (50 %)	Total aide CCVG/cne
Adriers	Eveil des Sens	Yoga	Novembre et décembre 2020	0,30 €	196	58,80 €	29,40 €	29,40 €	
	Eveil des Sens	Yoga	Janvier et février 2021	0,30 €	140	42,00 €	21,00 €	21,00 €	
	Eveil des Sens	Yoga	Février et mars 2021	0,30 €	168	50,40 €	25,20 €	25,20 €	
	MJC Champ Libre	Arts Plastiques	Janvier à mars	0,37 €	264	97,68 €	48,84 €	48,84 €	342,60 €
	CPA Lathus	Ferme pédagogique	Septembre, octobre 2020 Avril, mai, juin 2021	0,66 €	510	336,60 €	168,30 €	102,00 €	
	Mairie l'Isle-Jourdain	Sport	Septembre 2020 à juillet 2021	0,32 €	726	232,32 €	116,16 €	116,16 €	
Availlies-Limouzine	MJC Champ Libre	Arts Plastiques	Sept. à décembre 2020	0,37 €	312	115,44 €	57,72 €	57,72 €	
	MJC Champ Libre	Arts Plastiques	Janvier à juin 2021	0,37 €	714	264,18 €	132,09 €	132,09 €	
	MJC Champ Libre	Eveil musical	Sept. à décembre 2020	0,37 €	442	163,54 €	81,77 €	81,77 €	582,87 €
	MJC Champ Libre	Eveil musical	Janvier à juin 2021	0,37 €	714	264,18 €	132,09 €	132,09 €	
	Mairie l'Isle-Jourdain	Sport collectif	Sept. 2020 à juillet 2021	0,32 €	1120	358,40 €	179,20 €	179,20 €	
	MJC 21	Jeux sportifs, d'extérieur, de société, d'expression, bricos de Noël, jardin, origami	Sept. à décembre 2020	0,40 €	793	317,20 €	158,60 €	158,60 €	
	MJC 21	Carnaval, nature/enviro., jeux de cible, sportifs, relais, jardin, temps libre, modelage, cirque, petits bricos, expériences scientifiques, boxe éducative, goûter débats	Janvier à juin 2021	0,60 €	416	249,60 €	124,80 €	83,20 €	
Bouresse				0,40 €	1495	598,00 €	299,00 €	299,00 €	587,60 €
				0,60 €	234	140,40 €	70,20 €	46,80 €	
Goux	MJC 21	Jardin (hôtel à insectes), jeux collectifs d'extérieur, jeux sportifs, jeux d'expression, bricolage de Noël, jeux de société, goûters débats	Sept. à décembre 2020	0,40 €	399	159,60 €	79,80 €	79,80 €	
				0,60 €	56	33,60 €	16,80 €	11,20 €	247,80 €
	MJC 21	Initiation dessin Kawai, jeux sportifs, créations carnavalesques, jeux collectifs, jeux de société, cirque, bricolage, jardin	Janvier à juin 2021	0,40 €	784	313,60 €	156,80 €	156,80 €	



Communes	Intervenants	Activités	Dates des interventions	Coût d'1 km	Total km parcourus	Montant facturé	Aide sollicitée par la cne	Aide CCVG (50 %)	Total aide CCVG/cne
Mazerolles	MJC 21	Sécurité routière, sensibilisation aux 1ers secours, complément sports collectifs, sensibilisation tri des déchets, brico Noël à base de récup	Sept. à décembre 2020	0,40 €	95,7	38,28 €	19,14 €	19,14 €	48,84 €
	MJC 21	Hôtel à insectes, customisation, dessins kawai, jeux divers en extérieur, cirque	Janvier à juin 2021	0,40 €	148,5	59,40 €	29,70 €	29,70 €	
Persac	MJC 21	Jeux d'extérieur, jeux sportifs, jeux de société, bricolage de Noël	Sept. à décembre 2020	0,60 €	192	115,20 €	57,60 €	38,40 €	
	MJC 21	Bien vivre ensemble, préparation carnaval, jeux sportifs, modelage, initiation au dessin Kawai, magie, expression artistique, 1ers secours, cirque	Janvier à juin 2021	0,60 €	272	163,20 €	81,60 €	54,40 €	92,80 €
SIVOS Goux Persac Queaux	MJC 21	Jeux d'extérieur, le corps humain, contes et brico de Noël, jeux de société	Sept. à décembre 2020	0,60 €	192	115,20 €	57,60 €	38,40 €	
	MJC 21	Préparation carnaval, jeux d'expression, nature/environnement, jeux d'extérieur, jeux de motricité, autour du monde	Janvier à juin 2021	0,60 €	288	172,80 €	86,40 €	57,60 €	96,00 €
Saint-Savin	Diane DE MOUSSAC	Peinture	Sept. et octobre 2020	0,40 €	32	12,80 €	6,40 €	6,40 €	
	Amandine BRANTHOME	Expression corporelle	Sept. et octobre 2020	0,40 €	32	12,80 €	6,40 €	6,40 €	
	Eliot MUNIER	Activités sportives en extérieur	Sept. et octobre 2020	0,40 €	8	3,20 €	1,60 €	1,60 €	
	EMIG	Percussions	Sept. et octobre 2020	0,40 €	236	94,40 €	47,20 €	47,20 €	
	Eliot MUNIER	Activités sportives en extérieur	Nov. et décembre 2020	0,40 €	8	3,20 €	1,60 €	1,60 €	
	Judo Club Chauvinois	Judo	Nov. et décembre 2020	0,40 €	116,4	46,56 €	23,28 €	23,28 €	369,56 €
	EMIG	Percussions	Nov. et décembre 2020	0,40 €	354	141,60 €	70,80 €	70,80 €	
	Nino BRUXELLES	Sport extérieur	Nov. et décembre 2020	0,40 €	116,4	46,56 €	23,28 €	23,28 €	
	EMIG	Percussions	Janv. à début fév. 2021	0,40 €	295	118,00 €	59,00 €	59,00 €	
	Christine SMITS	Encadrement TAP	Janv. à début fév. 2021	0,40 €	60	24,00 €	12,00 €	12,00 €	
Saint-Pierre de Maillé	EMIG	Percussions	Fin février à juin 2021	0,40 €	590	236,00 €	118,00 €	118,00 €	
	Maison de la Culture et des Loisirs	Arts plastiques à base de nature, jeux de lancer et d'adresse	Sept. à décembre 2020	0,40 €	754	301,60 €	150,80 €	150,80 €	
	Maison de la Culture et des Loisirs	Expériences scientifiques, ateliers "zéro déchets", multi-sports avec ballon, rando/activités d'orientation	Janvier à juillet 2021	0,40 €	1160	464,00 €	232,00 €	232,00 €	382,80 €

Communes	Intervenants	Activités	Dates des interventions	Coût d'1 km	Total km parcourus	Montant facturé	Aide sollicitée par la cne	Aide CCVG (50 %)	Total aide CCVG/cne	
Saulgé	Ecomusée	Paysages	Septembre 2020	0,40 €	36	14,40 €	7,20 €	7,20 €		
	Ecomusée	Paysages	Octobre 2020	0,40 €	24	9,60 €	4,80 €	4,80 €		
	Ecomusée	Santé alimentaire	Novembre 2020	0,40 €	48	19,20 €	9,60 €	9,60 €		
	Ecomusée	Santé alimentaire	Décembre 2020	0,40 €	36	14,40 €	7,20 €	7,20 €		
	Ecomusée	La vie de l'arbre	Janvier 2021	0,40 €	48	19,20 €	9,60 €	9,60 €		
	Ecomusée	La vie de l'arbre	Février 2021	0,40 €	12	4,80 €	2,40 €	2,40 €	91,60 €	
	Ecomusée	Accompagnement du jardin à l'abreuvoir	Mars 2021	0,40 €	24	9,60 €	4,80 €	4,80 €		
	Ecomusée	Accompagnement du jardin à l'abreuvoir/Epouvantail	Avril 2021	0,40 €	12	4,80 €	2,40 €	2,40 €		
	Ecomusée	Epouvantail	Mai 2021	0,40 €	48	19,20 €	9,60 €	9,60 €		
	Ecomusée	Jardin et mares	Juin 2021	0,40 €	60	24,00 €	12,00 €	12,00 €		
	Association l'Immaginable	Concert "Oscar fou"	Juillet 2021	0,40 €	110	44,00 €	22,00 €	22,00 €		
	Sillars	MJC 21	Jardin, modelage	Sept. à décembre 2020	0,40 €	96	38,40 €	19,20 €	19,20 €	48,00 €
	Sillars	MJC 21	Activités scientifiques, kindball, jeux de cibles et de précision	Janvier à juin 2021	0,40 €	144	57,60 €	28,80 €	28,80 €	

Total aides CCVG

3 875,94 €

FACTURATION REGIE EMPLOIS VERTS

**ANNEXE N°2**

**Service "EMPLOIS VERTS"**  
Facturation de la participation de la régie au budget général  
2021

Cls. de répartition de la part à charge

Nombre d'agents sur sentier	25
Nombre d'agents sur rivières	7
Nombre d'agents sur Jusieu	0
Nombre d'agents CDDI sur Bois et étangs	7
30 agents CDDI + 4 agents titulaires = 34	34

Part entretien sur activité sentiers	75%
Part aménagement sur activité sentiers	25%

Part amortissement

Part amortissement sur activité rivière	17,00%
Part amortissement sur activité Jusieu	0,00%
Part amortissement sur activité sentier	75,00%
Part amortissement sur activité Bois et étangs	7,00%

100,00%

	Dépenses		Recettes		Coût restant à charge	Entretien		Aménagement		Reprises		Mont à charge
	Taux	Montant	Taux	Montant		Entretien	Aménagement	Reprises	Annuité			
<b>MASSE SALARIALE</b>												
Masse salariale et frais de mission des agents "Jusieu"		5 370 €		0 €	5 370 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 370 €	5 370 €	0 €
<b>SOUS-TOTAL MASSE SALARIALE</b>		<b>5 370 €</b>		<b>0 €</b>	<b>5 370 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 370 €</b>	<b>5 370 €</b>	<b>0 €</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>												
Dépenses générales de fonctionnement (sauf masse salariale, frais de mission et formations)												
Blocs		297 710 €		89 484 €	208 226 €	113 902 €	37 967 €	43 806 €	1 225 €	11 816 €	0 €	0 €
Clôtures		20 000 €		12 400 €	7 600 €	0 €	0 €	7 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres matériaux pour rivières		3 000 €		1 500 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres matériaux pour sentiers		2 000 €		1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plantations rivières		500 €		0 €	500 €	375 €	125 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plantations bocage		1 000 €		0 €	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Bois, ballissage + leges + sélagin		2 000 €		0 €	2 000 €	1 500 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		15 000 €		0 €	15 000 €	11 250 €	3 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>SOUS-TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>341 210 €</b>		<b>104 384 €</b>	<b>236 826 €</b>	<b>127 027 €</b>	<b>42 342 €</b>	<b>54 906 €</b>	<b>1 225 €</b>	<b>11 816 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 816 €</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>												
Amortissement de l'année		268 199 €		0 €	268 199 €	152 873 €	50 958 €	45 594 €	0 €	18 714 €	0 €	0 €
		268 199 €		0 €	268 199 €	152 873 €	50 958 €	45 594 €	0 €	18 714 €	0 €	0 €
<b>SOUS-TOTAL AMORTISSEMENTS</b>		<b>268 199 €</b>		<b>0 €</b>	<b>268 199 €</b>	<b>152 873 €</b>	<b>50 958 €</b>	<b>45 594 €</b>	<b>0 €</b>	<b>18 714 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>614 779 €</b>		<b>104 384 €</b>	<b>510 395 €</b>	<b>279 900 €</b>	<b>93 300 €</b>	<b>101 500 €</b>	<b>1 225 €</b>	<b>30 530 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 816 €</b>